



Département du  
Pas-de-Calais

Arrondissement  
de Calais

République Française

Le Maire de COULOGNE  
à

**Madame, Monsieur,  
Parents d'élèves**

COULOGNE, le 25 mai 2018

*Madame, Monsieur,*

*La commune a, depuis septembre dernier, modernisé en profondeur son dispositif de réservation des repas scolaires et celui de la garderie afin de répondre au mieux aux demandes des parents. Vous trouverez, ci-après, un dossier d'inscription pour votre enfant aux services de Cantine et de Garderie pour la rentrée scolaire prochaine.*

*Vous voudrez bien compléter et fournir l'ensemble des pièces du dossier afin que mes services puissent vous transmettre par mail votre code identifiant et mot de passe ainsi que la procédure à suivre pour vous connecter sur le "portail parent". Ce dossier unique d'inscription est à rendre en mairie dans les meilleurs délais afin que mes services soient opérationnels dès la rentrée prochaine.*

*J'attire votre attention sur la nécessité de compléter ce dossier même si pour le moment vous ne pensez pas avoir besoin de ces services. Sans l'accomplissement de cette formalité, votre enfant ne pourra être accepté puisqu'il ne sera pas déclaré et répertorié dans notre base de données.*

*Soyez attentifs à bien effectuer vos réservations dans les délais impartis faute de quoi votre enfant ne pourra pas être accueilli aussi bien en cantine que garderie (normes à respecter pour l'encadrement).*

*Enfin, vous trouverez également, ci-joint, une plaquette vous informant de la mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi afin de répondre au mieux aux besoins des familles.*

*Tous ces documents sont téléchargeables sur le site Internet de la Commune rubrique "enfance/jeunesse" > scolarité > cantine et garderie.*

*Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.*



Le Maire,

Alain FAUQUET